

## Protec'Table®

### Séparateurs de table modulables pour protéger vos clients

Facilitez et sécurisez le retour de vos clients dans votre établissement avec nos **séparateurs transparents Protec'Table®**.

**Protec'Table®** permet de rapprocher les tables à moins d'1 mètre, **conformément au protocole sanitaire** élaboré par les organisations professionnelles d'employeurs représentatives du **secteur HCR**. "Les règles de distanciation sociale sont basées sur 1 mètre linéaire entre 2 tables de convives constituées ou **via des écrans entre tables**". ([voir protocole](#))

Notre concept **Protec'Table®** est **modulable** : vous pouvez réaliser de nombreuses configurations selon le positionnement des séparateurs et les modifier, à loisir, en fonction du nombre de convives par exemple.

#### Quelques configurations possibles :

- Face à face : un séparateur central
- Côte à côte : un séparateur latéral
- En T : un séparateur central et un côté
- En U : un séparateur central et 2 côtés
- En Y : 3 séparateurs (tables rondes)
- En + : 4 séparateurs en croix



**Économique** (réalisé en thermoformage) et **Pratique** (facile à installer), il est de plus **Écologique** fabriqué en APET recyclé et recyclable. **Protec'Table®** se nettoie facilement et régulièrement avec des produits d'entretien désinfectants.

#### Caractéristiques :

- Séparateur de table hauteur 48 cm en APET translucide (épaisseur 0,8 mm)
- Disponible en 3 largeurs (30 cm, 40 cm et 50 cm) livré avec 2 pieds à poser ou à fixer
- Pied PS blanc brillant (épaisseur 2 mm) dimensions 6 x 10 cm hauteur 6 cm



# BON DE COMMANDE

**Préalable :**

Calculez le nombre total de séparateurs nécessaire pour votre établissement, le prix est fonction de ce nombre total. Le minimum de commande est de 20 Protec'Table® au total.

Nombre total de 20 à 49 séparateurs :			
Séparateurs	Quantité	Prix unitaire HT	Montant Total HT
Séparateurs <b>30 cm x 48 cm</b>	.....	x 6,00 € HT	..... € HT
Séparateurs <b>40 cm x 48 cm</b>	.....	x 6,50 € HT	..... € HT
Séparateurs <b>50 cm x 48 cm</b>	.....	x 7,00 € HT	..... € HT
Participation frais de port et emballage			+ 35 € HT
Total HT			..... € HT
TVA 20%			..... €
Total TTC			..... € TTC

Nombre total de 50 à 99 séparateurs :			
Séparateurs	Quantité	Prix unitaire HT	Montant Total HT
Séparateurs <b>30 cm x 48 cm</b>	.....	x 5,00 € HT	..... € HT
Séparateurs <b>40 cm x 48 cm</b>	.....	x 5,50 € HT	..... € HT
Séparateurs <b>50 cm x 48 cm</b>	.....	x 6,00 € HT	..... € HT
Participation frais de port et emballage			+ 40 € HT
Total HT			..... € HT
TVA 20%			..... €
Total TTC			..... € TTC

Nombre total + de 100 séparateurs :			
Séparateurs	Quantité	Prix unitaire HT	Montant Total HT
Séparateurs <b>30 cm x 48 cm</b>	.....	x 4,00 € HT	..... € HT
Séparateurs <b>40 cm x 48 cm</b>	.....	x 4,50 € HT	..... € HT
Séparateurs <b>50 cm x 48 cm</b>	.....	x 5,00 € HT	..... € HT
Participation frais de port et emballage			+ 45 € HT
Total HT			..... € HT
TVA 20%			..... €
Total TTC			..... € TTC

Chaque séparateur est livré avec 2 pieds.

Z.I. La METAIRIE - 49160 LONGUÉ

Tél. 02 41 38 83 67

Mail : [restauration@jeanbal.fr](mailto:restauration@jeanbal.fr)

## BON DE COMMANDE

Nom de l'établissement : .....

Nom et Prénom du Gérant :

Adresse facturation et livraison : .....

.....

Numéro de TVA : .....

Contact : .....

Tél : .....

Email : .....

Livraison selon l'ordre d'arrivée des commandes

Compte tenu des circonstances sanitaires les produits ne seront ni repris ni échangés

**Règlement à la commande par virement (si besoin, pro-forma sur demande) :**

**IBAN FR76 1027 8394 4900 0204 0940 170**

**BIC CMCIFR2A**

### Décharge à signer

Je soussigné (Prénom-nom) \_\_\_\_\_ reconnait avoir été informé que ces séparateurs sont une mesure de protection complémentaire et que la société JEAN BAL THERMOFORMAGE décline toute responsabilité quant à leurs utilisations. Ces séparateurs ne dispensent pas de l'application des règles d'hygiène recommandées par le ministère de la santé dans le cadre de la propagation des virus.

Date :

Signature :

#### Réserve de propriété

La Société Jean Bal se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, jusqu'au complet paiement de leur prix en principal, frais et intérêts. Ne constitue pas un paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre...). Le client renonce, par avance, à la propriété de ces marchandises, tant qu'elles ne sont pas entièrement payées, et ce conformément au texte de l'article 121, alinéa 2 de la loi du 25 janvier 1985, modifié par la loi du 10 juin 1994, dont le client a eu l'entière connaissance et dont il a accepté le principe, au moment de sa première commande. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. Tous les documents émanant de la Société Jean Bal, notamment le devis, le bon de commande, le bon de livraison et la facture portent tous la mention et la référence de ces textes légaux français.

Pour le cas d'impayés de factures, pour quelque motif, la Société Jean Bal conservera les commandes en cours, ainsi que tous les éléments remis par le Client, qui sont directement ou indirectement nécessaires à l'exécution du travail de la Société Jean Bal.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepter comme partie au contrat. En ligne sur [www.jeanbal.fr/cgv](http://www.jeanbal.fr/cgv)